

5^{ème} anniversaire d'Ecolave Toulon



C'est en 2016 que Jean-Paul Meyer choisit la franchise Ecolave pour créer son entreprise dans le Var. En cinq ans, ce passionné d'automobile, ancien capitaine dans la marine marchande, a fidélisé sa clientèle en misant sur la qualité du service rendu. Depuis 2018, l'ouverture d'un centre fixe situé à La Farlède donne une nouvelle dimension à son activité, malgré les perturbations actuelles dues à la crise sanitaire.

Où en êtes-vous après cinq ans d'exercice sous enseigne Ecolave ?

Jean-Paul Meyer : *Les trois premières années, le développement a été très rapide : j'ai pu embaucher plusieurs collaborateurs et ouvrir le centre fixe. Au-delà de la préparation esthétique, j'ai suivi dès le départ l'ensemble des formations au concept Ecolave. Je propose donc toute une gamme de prestations en rénovation esthétique très recherchées dans le secteur : réparation des cuirs, des tissus, des traitements carrosserie, rénovation des optiques de phares ou des réparations de jantes en aluminium par exemple. Le coup de frein dû à la crise de la Covid m'a permis de réfléchir à mon développement à venir et m'a amené à réorganiser mon entreprise.*



Justement, comment s'est déroulée cette période si particulière ?

***JPM :** Le premier confinement m'a obligé à faire un bilan et j'ai décidé de m'orienter encore davantage vers un positionnement qualitatif et vers les prestations haut-de-gamme. J'ai retravaillé mes formules d'abonnement et recentré la majorité de mes interventions sur le centre fixe. J'ai investi parallèlement sur un véhicule de courtoisie électrique, ainsi que sur des bornes de recharge électrique. Je dispose de plus de deux unités mobiles, qui peuvent se déplacer dans l'ensemble du territoire varois. Au fil des années, mes clients professionnels sont devenus de vrais partenaires avec lesquels une relation de confiance s'est installée. Je développe aujourd'hui une nouvelle clientèle de particuliers ou de chefs d'entreprise car je leur apporte une vraie valeur ajoutée en termes de conseil. Pour le soin de leurs véhicules, les clients attendent du sérieux et de la minutie : c'est exactement le concept Ecolave.*

Quelles sont les perspectives à venir ?

***JPM :** Je pense que mon positionnement me différencie des autres acteurs du marché. Le bouche-à-oreille est excellent car les clients apprécient la personnalisation que je leur apporte et la qualité des produits et services Ecolave. Je souhaite donc continuer dans cette voie et innover dans des propositions pour répondre aux nouvelles attentes. Je souhaite aussi renforcer mon engagement écologique en passant les unités mobiles au tout-électrique. Mon objectif est de devenir la référence dans le domaine dans le Var pour les clients les plus exigeants !*



Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...

À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémie RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs et la désinfection de l'habitacle... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui presque soixante implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Pour la deuxième année, le magazine « Capital » a récompensé Ecolave dans le palmarès « Meilleure Enseigne de l'année 2020 » de sa catégorie, pour l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.